



# ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION DES AUTEURS-ILLUSTRATEURS DE LA RÉGION GRAND EST



Avec le soutien de la Région Grand Est dans le cadre de sa politique en faveur de la filière du livre et en complément des dispositifs d'aide aux auteurs, Central Vapeur, en partenariat avec l'École Supérieure d'Art de Lorraine (ESAL) et la Haute École des Arts du Rhin (HEAR), accompagne les illustrateurs et auteurs-illustrateurs dans leur développement professionnel et économique.

---

## OBJECTIFS

Cet accompagnement vise à doter les illustrateurs et auteurs-illustrateurs des connaissances et compétences nécessaires pour s'insérer dans la chaîne du livre. Il s'agit de leur faire bénéficier d'informations et de conseils d'experts et d'agents, avec lesquels construire un plan de développement adapté. Ce plan visera notamment à la conception d'un book permettant de démarcher des éditeurs potentiels.

## CALENDRIER

Les accompagnements démarreront en février 2025 et se termineront en juin 2025. Le programme détaillé sera communiqué en amont. Les candidats s'engagent à se rendre disponibles pour la totalité de l'accompagnement proposé, à raison d'environ une semaine par mois.

## MISE EN OEUVRE

Dans le cadre de cette proposition d'accompagnement, les illustrateurs et auteurs-illustrateurs sélectionnés participeront à plusieurs étapes :

- Informations individuelle ou collective sur les volets juridiques, fiscaux, sociaux, droits d'auteurs, négociations...
- Accompagnement individuel : développement d'une identité graphique personnelle, production d'un book, contacts avec des éditeurs...
- Un projet de création d'un support de communication original est également envisagé, ainsi que d'autres outils de valorisation restant encore à définir.

À l'issue de ces différentes étapes, chaque illustrateur et auteur-illustrateur devra avoir développé des contacts approfondis avec un ou plusieurs éditeur(s) ciblé(s) et si possible être en possession d'un contrat d'édition ou de lettres d'intention.



## PUBLIC CONCERNÉ

**Les illustrateurs et auteurs-illustrateurs vivant et travaillant en région Grand Est, et ayant une activité avérée de création inédite.**

Seront **prioritaires**, les illustrateurs et auteurs-illustrateurs :

- Qui n'ont pas encore publié d'ouvrage à compte d'éditeur.
- Diplômés des établissements d'enseignement supérieur du territoire (filiales arts plastiques des universités et écoles d'art du territoire : illustration, communication, didactique visuelle, design graphique, dessin...).

Seront éligibles mais **non prioritaires** les illustrateurs et auteurs-illustrateurs qui ont déjà publié, mais pour lesquels des besoins spécifiques liés au développement de leur activité professionnelle ont été identifiés (nouvelles compétences techniques, mises en réseau ciblées...).

Les illustrateurs ayant publié dans des fanzines, ou qui ont déjà publié au maximum un ouvrage chez un petit éditeur ou en microédition, pourront également se porter candidats. Le jury se réservera le droit d'accepter leur candidature en fonction de leur parcours et du projet professionnel présenté.

## MODALITÉS

La participation à cet accompagnement est gratuite et ne relève pas d'un dispositif de formation pouvant être pris en charge par un fonds de formation. Les frais de déplacement des participants seront donc à leur charge. Ce programme est compatible avec une autre activité rémunératrice à condition que le participant puisse se rendre disponible pour l'accompagnement.

## CANDIDATURES

Peuvent déposer une candidature les illustrateurs et auteurs-illustrateurs remplissant les critères présentés dans la partie « public concerné ».

Le dossier de candidature doit contenir :

- La fiche d'inscription complétée (cf ci-dessous)
- Une lettre de motivation
- Une sélection d'illustrations (une douzaine, par exemple)
- Une bio-bibliographie
- Un justificatif de domicile
- Tout autre document jugé utile par le candidat (maquettes de projets, livres, site Internet, revue de presse)

Le dispositif comporte un **maximum de 10 places**, une sélection sur dossiers sera donc opérée.

**La candidature à cet accompagnement est à adresser d'ici le 29 novembre 2024 à l'adresse suivante : [coordination@centralvapeurpro.org](mailto:coordination@centralvapeurpro.org)**

Pour toute question sur cet accompagnement, vous pouvez joindre Louise METAYER, chargée de mission Central Vapeur Pro : [louise@centralvapeurpro.org](mailto:louise@centralvapeurpro.org)



## FICHE D'INSCRIPTION (À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE)

Nom :

Prénom :

Pseudonyme (le cas échéant) :

Adresse postale :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Date de naissance :

Dernier diplôme obtenu, année et école concernée (préciser si diplôme en cours) :

Avez-vous déjà un numéro de SIRET ?                      OUI                      NON

